

Fiche pratique ODYSSÉE

Candidat à un concours - Consultation du motif de la décision d'irrecevabilité

Candidat à un concours de recrutement, vous avez la **possibilité de consulter la décision de recevabilité de votre dossier par l'établissement** depuis le tableau de bord de la procédure « Recrutement EC ».



The screenshot shows a web interface with a top navigation bar containing 'Accueil', 'Procédures', and 'Espace personnel'. Below this is a light blue banner with the text 'Information - environnement recette'. A breadcrumb trail reads 'Accueil > Procédures > Recrutement EC'. On the left, a 'Qualification' menu is open, showing 'Recrutement EC' (highlighted with a blue box), 'Offres de poste', and 'Résultats'. The main content area features a large blue box with the title 'Tableau de bord - Recrutement EC 2026' and a welcome message: 'Bienvenue sur votre tableau de bord. Vous trouverez ci-dessous des informations relatives au recrutement EC de l'année 2026.' Below this, another blue box contains the text 'Suivi de mes candidatures'.

Consultation du motif d'irrecevabilité

Si l'une de vos candidatures a été déclarée irrecevable, vous pouvez en consulter le motif en cliquant sur les trois points situés en fin de ligne du poste concerné, puis en sélectionnant l'option « Consulter le motif d'irrecevabilité ».

Suivi de mes candidatures

Vous trouverez ci-dessous vos candidatures au recrutement EC.

Candidatures en cours (5)

Filtre(s) ^

Type de candidature: Tous les types v

État du dossier: Tous les états v

N° de poste	Établissement	Corps	Section(s)	Type de candidature	État du dossier	
260022	UNIVERSITE PARIS CITE	MCF	21	Détachement	A AUDITIONNER	...
260023	UNIVERSITE PARIS CITE	PR	21	Recrutement Etranger	RENONCEMENT	...
260024	UNIVERSITE PARIS CITE	PR	21	Recrutement Etranger	IRRECEVABLE	...
260029	UNIVERSITE PARIS CITE	PR	21	Concours	DÉSISTEMENT	...
260036	UNIVERSITE PARIS CITE	MCF	21	Recrutement Etranger	INTERROMPU	...

Lignes par page: 5 v

1-5 sur 5 < < 1 > >

Accéder à la candidature

Consulter le motif d'irrecevabilité

Fermer x

Consultation du motif d'irrecevabilité

Motif

diplôme non conforme

Rappel des obligations de dépôt des pièces justificatives

Pour chaque type de recrutement, vous devez impérativement déposer, via la plateforme Odyssee, l'ensemble des pièces requises au plus tard à la date de clôture des inscriptions. Ces pièces sont définies par [l'arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors](#).

Une liste détaillée des pièces à fournir est disponible dans les fiches explicatives accessibles à l'adresse suivante : https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs_Odyssee.htm#Ipieces.

Traduction des documents en langue étrangère

Conformément à [l'article 29](#) de l'arrêté, tout document administratif ainsi que le rapport de soutenance rédigé en tout ou partie en langue étrangère doit être accompagné d'une traduction en français.

Sanction en cas de dossier incomplet

[L'article 30 de l'arrêté](#) précise que « tout dossier incomplet à la date limite de dépôt est déclaré irrecevable ». Nous vous invitons donc à vérifier attentivement la conformité de votre candidature avant toute soumission.